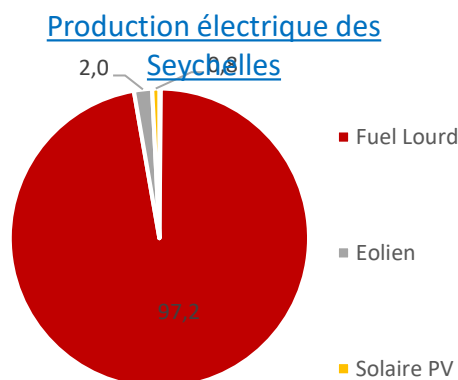


Seychelles : en quête de diversification

Les Seychelles assurent l'accès à l'électricité à la totalité de sa population. La puissance totale installée avoisine les 100 MW. Sa production électrique, assurée par la société parapublique Public Utilities Corporation (PUC) repose à 97% sur le fuel lourd, ce qui rend le pays très dépendant aux variations du prix de ce type de carburant. Mais le pays compte diversifier son mix électrique, notamment avec des projets d'énergie renouvelable ou de gaz naturel.

1. Le mix électrique des Seychelles repose dans sa quasi-totalité sur des centrales thermiques au fuel lourd

La production électrique est assurée à 97% par quatre centrales thermiques au fuel lourd. Les énergies renouvelables ne représentent qu'une petite fraction du mix électrique, via une centrale éolienne de 6 MW ainsi qu'une centrale solaire de 3,5 MW. A noter qu'une faible fraction (environ 0,1%) de l'électricité est produite à partir de fuel léger.



Données pour 2018. Source : Seychelles in Figures

Le secteur de la production électrique reste ainsi dépendant des importations de fuel lourd. Le coût des carburants représente plus de 90% des coûts de production de l'électricité aux Seychelles. Le secteur est extrêmement vulnérable à la variation des prix du carburant, d'autant que la production ne repose que sur un seul type de carburant.

Le premier parc éolien de l'archipel situé dans la baie de Victoria, d'une capacité totale de 6 MW a été inauguré en 2013, réalisé par la société émirati Masdar, sur un financement de l'Abu Dhabi Fund for Development.

La production, la transmission et la distribution sont assurées par la société parapublique *Public Utilities Corporation (PUC)*, qui possède les grandes centrales thermiques du pays. De petites centrales thermiques détenues par des IPP assurent l'approvisionnement des îles peu peuplées de l'archipel.

Le réseau de transport électrique est composé de deux systèmes, un de 77 MW sur l'île de Mahé, et un de 16 MW couvrant l'île de Praslin et de la Digue.

Les tarifs de l'électricité sont élevés : le kWh est entre 35 et 40 centimes de dollars. Différents facteurs expliquent ces prix : marché isolé et de petite taille, donc peu d'économie d'échelle pour les centres de production ; prix du fuel et coût d'acheminement élevé.

[2. Différents projets voient le jour](#)

Un projet de parc solaire de 5MW sur l'île de Romainville a été signé en août 2018 avec la société égyptienne Complete Energy Solution, financé par un prêt de 11,2 M USD de l'IRENA et de l'*Abu Dhabi Fund for Development*. Le projet comprend aussi l'installation de batteries de 2,5MWh afin de stabiliser le réseau.

En 2018, le gouvernement seychellois s'est déclaré intéressé par l'opportunité de construire, au nom de la PUC, une centrale thermique fonctionnant au gaz naturel, pour un projet qui est pour l'instant estimé à 216 M USD. Il envisage de solliciter la Société Financière Internationale (SFI) pour financer une étude de faisabilité. Cette annonce a été faite dans le cadre de la découverte d'importants gisements de gaz naturel dans la partie nord du Mozambique.

[3. Les entreprises françaises sont encore peu présentes.](#)

En janvier 2020, la société française Quadran a remporté l'appel d'offres pour la construction d'une centrale photovoltaïque flottante de 4 MW. La centrale sera localisée dans la lagune Providence, à proximité de l'île de Mahé.

Les sociétés Eiffage et Atoll Energy réalisent un FASEP visant à la construction d'un démonstrateur de récupération de chaleur fatale et de valorisation thermique pour la production de froid.